

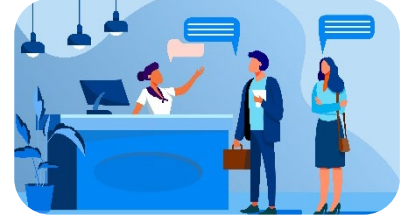


©



## L'hébergement des personnes avec un handicap

L'AVIQ organise des services qui accueillent des personnes avec un handicap la journée, le soir, la nuit et les week-ends.

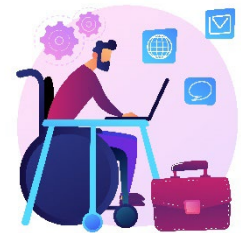


### - Des services résidentiels pour adultes (SRA)

Ces services accueillent des adultes avec un handicap tous les jours, pendant la nuit et la journée.

### - Des services résidentiels de nuit pour adultes (SRNA)

Ces services accueillent des adultes avec un handicap seulement pendant les nuits. Pendant la journée, les personnes sont ailleurs. Par exemple, elles travaillent ou elles sont dans un centre de jour.



### - Des services de logements supervisés (SLS)

Ces services accueillent des adultes avec un handicap qui ont moins besoin d'aide dans la vie de tous les jours. Ils apprennent à se débrouiller seuls.



- **Des habitats encadrés**

La personne avec un handicap habite chez elle.  
Un accompagnateur vient chez elle.  
Il va apprendre à la personne avec un handicap  
à faire des choses toute seule.



- **Des services résidentiels pour jeunes (SRJ)**

Ces services accueillent des jeunes de 3 à 18 ans  
avec un handicap  
tous les jours,  
pendant la nuit et la journée.



- **Des services d'accueil de type familial (SAF)**

Des familles accueillent chez elles des jeunes  
ou des adultes avec un handicap.  
C'est pour toute l'année  
ou seulement pendant les vacances ou les week-ends.

L'AVIQ contrôle ces services.

L'AVIQ donne de l'argent à ces services.

Pour tout savoir sur ces services,  
envoyez un mail à l'adresse suivante :

**[numerograttuit@aviq.be](mailto:numerograttuit@aviq.be)**

ou contactez votre bureau régional de l'AVIQ.

